

Conseil de quartier Vernon

28 février 2022 – Auberge de Jeunesse

60 personnes environ

Elus référents présents : F. Giret, H. Spaletta, Y. Froissart, J. Mesas

Introduction

- Tour de présentation des élus
- Présentation par Yves Froissart de la démarche « Conseils de quartier »
 - Les élus référents sont chargés de donner suite aux échanges et idées qui apparaîtront au cours du Conseil de quartier.
 - L'ordre du jour s'appuie sur les points que veulent évoquer les habitants. Toutes les réponses ne pourront pas toujours être données en cours de réunion, mais les questions seront alors notées pour un retour à la prochaine réunion.
 - Rappel de l'existence d'un budget pour concrétiser certaines initiatives qui naîtront des conseils de quartier.
 - Pour toute question qui vient entre deux conseils de quartier, ne pas hésiter à téléphoner à la mairie ou à faire un mail en joignant le cas échéant des photos.

Echanges

1. Avenir de l'auberge de jeunesse

Il y a une nouvelle directrice arrivée en octobre 2021 qui prépare actuellement le projet de réouverture. Les travaux sont en cours de chiffrage. L'objectif est, si possible, une réouverture en mars 2023. La directrice est favorable à réorganiser des projets avec les habitants et les associations. La petite salle sera toujours à louer.

Un habitant alerte sur le manque de panneaux pour signaler l'auberge de jeunesse sur la rue de Châteaudun. Ceux-ci ont été retirés et devront être reposés d'ici l'ouverture.

2. Ramassage des ordures ménagères

Un habitant ne comprend pas la réduction de la fréquence de ramassage. Demande s'il y aura un impact sur les TEOM.

Monsieur le Maire rappelle que ceci dépend de la communauté de communes. La décision de passage de 2 à 1 collecte par semaine a été prise au vu du tonnage constaté qui a fortement diminué ces dernières années, notamment grâce aux nouvelles consignes de tri.

La TEOM ne changera pas, nous sommes au même taux que les autres communes qui avaient un seul passage par semaine. Grâce aux économies réalisées, la taxe n'augmentera pas alors même que les coûts de traitement ou de mise aux normes des déchetteries augmente. Yves Froissart précise également que d'important investissements ont été nécessaires pour améliorer le tri et le recyclage conformément aux obligations réglementaires, ceci s'est fait sans surcoût pour l'usager.

Monsieur le Maire indique que le jour du passage le lundi pose question pour certaines entreprises qui ne peuvent pas sortir leur poubelle le dimanche soir. Une demande de changement du jour a été faite à la communauté de communes.

Pour ceux dont la poubelle déborde, il est possible de demander un conteneur plus grand s'il n'est plus adapté à la taille de la famille.

Les personnes peuvent être incitées à faire du compostage. Yves Froissart indique qu'il y a un composteur collectif de quartier qui a été créé à Beaugency, dans le quartier des Hauts de Lutz. Une nouvelle distribution de composteurs pourrait être envisagé par la commune dans les prochaines années comme cela a déjà été fait il y a quelques années. La question sera posée à la comcom.

Suite donnée : Demande adressée à la communauté de communes. Elle a répondu qu'une nouvelle distribution devrait se faire fin 2022.

L'auberge de jeunesse proposera à sa réouverture un projet de composteur collectif.

Un habitant demande comment consulter le budget consacré aux ordures ménagères. Il est probablement possible de le consulter sur le site internet de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire mais la question va leur être adressée.

Suite donnée : Demande adressée à la communauté de communes.

3. Insécurité/Incivilités dans le quartier :

Il est signalé la présence de jeunes qui semblent se livrer à des trafics divers sur la place de l'église. Ceci induit des incivilités notamment des excréments. Leur activité se déplace aussi parfois vers le cimetière. Ils laissent le moteur qui tourne toute la nuit.

La police municipale vient de voir ses horaires modifiés, avec des présences jusqu'à 21H, et même 23h en été. L'objectif est d'augmenter les contrôles. Il ne faut pas hésiter à solliciter les services. La Gendarmerie est pour sa part chargée d'intervenir la nuit, le soir et le week-end : il faut faire le 17. Ils font des rondes de nuit. Pour casser la démarche, il faut arriver à les déranger et ne pas leur donner envie de rester là.

Suite donnée : Demande adressée à la Police Municipale pour pose d'une caméra de vidéoprotection mobile sur une période donnée.

Présence de chiens dangereux que les propriétaires baladent sans laisse. Les habitants sont invités à contacter la police municipale.

Présence de dépôts sauvages sur la place de l'église au niveau du point d'apport volontaire. Ceci relève d'incivilités. Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, les habitants peuvent contacter les services techniques qui font le nettoyage comme sur les autres points de la ville qui subissent des dépôts sauvages.

Problématique de vitesse excessive dans certaines rues (rue basse, rue de chateaudun). Il y a des personnes qui ne respectent pas les limitations. Demande d'une présence plus fréquente de la police municipale.

Suite donnée : Information transmise à la police municipale.

Il est rappelé qu'il y a eu un ralentisseur qui a été installé route de Messas.

4. Mauvaise qualité de la piste cyclable :

Une riveraine se plaint que la piste cyclable de l'avenue de Châteaudun est de très mauvaise qualité (bosses, faible largeur...). Elle a été très mal conçue et les cyclistes qui roulent régulièrement ne l'utilisent pas. Il y a des cyclistes qui la prennent à l'envers et ne respectent pas les stops.

Les élus sont conscients des lacunes de cet aménagement et travaillent à mieux concevoir les prochains aménagements. Ces insatisfactions seront transmises à l' élu en charge de la Mobilité pour voir si des améliorations sont possibles.

5. Zone Actiloire :

Des riverains demandent des informations sur les projets à l'étude dans la zone Actiloire.

Il est confirmé qu'il y a actuellement un projet d'installation d'une entreprise de logistique sur une parcelle de la zone Actiloire. Il est susceptible d'apporter environ 250 emplois. Il y aura aussi des recettes fiscales pour la ville et la communauté de communes. Ceci représente un bâtiment de 60 000 m² sur une parcelle de près de 13 ha. Un permis de construire a été déposé et est en cours d'examen.

Il y a aussi des discussions avec une seconde entreprise, pour un bâtiment mixte comprenant du stockage et des services administratifs, sur une autre parcelle de 10 ha.

Il y a eu deux consultations du public sur une modification simplifiée du PLU qui visait à favoriser de nouvelles installations pour relancer la commercialisation de la zone industrielle. Le sujet est passé à de nombreuses reprises en conseil municipal, donc cette volonté de relance de la zone était transparente, même s'il est vrai que peu de personnes s'y sont intéressés.

Les habitants craignent l'augmentation du trafic de poids lourds, notamment sur l'avenue de Châteaudun. Il est précisé qu'une étude de circulation a été réalisée qui montre que la quasi-totalité des camions arriveront et quitteront la zone par la RD 719 et rejoindront le rond point de la route de Messas.

Le projet de voie de contournement est à nouveau en projet : les études ont été relancées pour la section entre le rond-point de Villorceau par le Conseil départemental du Loiret.

Inquiétudes des habitants

Aujourd'hui, il y a un enjeu possible de création d'emplois pour les habitants. Aujourd'hui, le taux de chômage de 13 à 14 %. Les fermetures d'entreprises des dernières années ont eu des conséquences (fermetures de classes, de commerces...). Il y a une volonté forte de la ville de soutenir le retour d'emplois sur la ville. Il y a un travail qui se fait avec le service emploi de la ville pour anticiper l'arrivée de ces entreprises et former des demandeurs d'emploi locaux.

6. Entretien de la voirie

Bouche d'égout cassée face au 164 rue de Châteaudun.

Panneau sortie de ville route de Messas qui ne tient pas.

Deux plaques fontes cassées à l'entrée du chemin des Clos neufs à remplacer.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

Demande de réfection du chemin du colombier et de la rue de la Source

Suite donnée : Il est demandé aux services techniques d'aller voir sur site et d'émettre un avis pour le cas échéant l'intégrer au programme de voirie de la ville. Ceci devra se faire en cohérence avec les autres besoins de l'ensemble des quartiers.

Demande d'étude d'un d'aménagement du carrefour colombier/rue des Clos neufs. La traversée est dangereuse avec des excès de vitesse fréquents. La piste d'un ralentisseur est évoqué mas c'est un dispositif très bruyant. Les riverains signalent d'ores et déjà le problème de bruit des camions qui passent sur le pont sur le Rû, notamment ceux qui vont à la déchetterie

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.

7. Problème de stationnements sur les trottoirs :

Au 166 rue de Châteaudun sur les trottoirs

Problème de visibilité au 100 rue de Châteaudun

Problème de visibilité à la sortie de la rue du Val Macé.

Suite donnée : Information transmise à la police municipale.

8. Chemin des Clos neufs

Un riverain signale que ce chemin n'est pas répertorié sur les GPS

Suite donnée : Après vérification, le chemin est correctement référencé par Google Maps ou Open Street Map, deux des principaux fournisseurs de carte. Sur un autre fournisseur (Via Michelin), il est recensé comme « Impasse des Clos neufs ». Ils vont être contacté pour demander une correction.

9. Décorations de Noël

Les riverains se plaignent que les décorations de Noël ne sont pas assez renouvelées dans le quartier. Les élus confirme qu'une enveloppe d'investissement est prévue en budget 2022 pour en renouveler dans l'ensemble de la ville.

10. Fête de quartier

Les habitants demandent si une fête de quartier aura à nouveau lieu en 2022. Il est confirmé qu'il y aura une fête des voisins, rue Basse, le vendredi 10 juin 2022. Une date a été réservée pour le vide grenier le 12 juin en attente de confirmation.

11. Terrain de l'ancienne déchetterie de la rue des Sablons

Suite au décès du propriétaires, les terrains situés derrière le lotissement des Sablons auraient été vendus. Les habitants demandent des informations sur la destination. Ces parcelles sont classées en zone agricole et sont inconstructibles et il n'est pas prévu d'évolution sur ce point.

12. **Repas des aînés :**

Il y aura à nouveau un repas de l'âge d'or le 18 mai aux Hauts de Lutz.

13. **Aménagement de la place de l'église**

Le stationnement sur la place de l'église n'est pas organisé côté rue basse à la différence du coté rue de Châteaudun. Certains véhicules ne bougent que très rarement privant les autres habitants de places.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques

Des habitants sollicitent la rénovation de l'aire de jeux située derrière l'église. Il est répondu que la ville a réservé 40 000 € de crédits cette année pour débiter le renouvellement des aires de jeux sur l'ensemble de la ville. Il faudra ensuite arbitrer entre les priorités des différents quartiers. Une demande sera faite pour rétablir les barrières autour de l'aire existante à minima.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques

Le panneau d'affichage n'est plus assez utilisé, toutes les informations sont sur le site internet mais tout le monde n'a pas internet.

Suite donnée : Information transmise au service communication.